

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 4 novembre 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

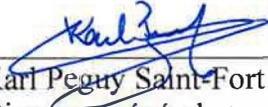
RÉSOLUTION: 2024-11-380 INTÉGRATION PG SOLUTIONS - SERVICE D'INSPECTION RÉGIONALE : MUNICIPALITÉS AYANT SYGEM

Sur la proposition de la conseillère Joséane Turgeon et appuyée par la conseillère Claudia Quirion et résolu,

- **QUE** soit retenue la deuxième proposition de la coordination de l'aménagement de la MRC d'Arthabaska consistant à **Faire la conversion des données pour l'intégrer dans notre module PG Solutions – Territoire**. Cette option permet de faire la conversion 1 seule fois. La compagnie vous contactera pour extraire les données et l'amener dans le logiciel PG Solution – Territoire qui sera à la MRC.
- **QUE** soit accepté le cout d'acquisition de de 1750\$ + taxes pour cette transaction

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **07 novembre 2024**.


Karl Peguy Saint-Fort
Directeur général et greffier-trésorier